

bac+
5

M2 INGÉNIERIE PATRIMONIALE

ECTS
60

FORMATION CONTINUE

OBJECTIFS

- Apporter les connaissances fondamentales en droit et en économie-finance et un savoir professionnalisé sur le métier de la gestion de patrimoine
- Acquérir des connaissances approfondies en ingénierie patrimoniale à la fois en matière de patrimoine privé et de patrimoine professionnel ainsi que les savoirs transversaux nécessaires pour s'adapter aux évolutions des métiers du secteur banque finance assurance.

DÉBOUCHÉS

Conseiller en gestion de patrimoine au sein d'un établissement bancaire ou d'assurance, en banque privée ou en service de gestion de fortune, ou au sein d'un cabinet indépendant ou d'une étude notariale.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 et ayant validé 240 ECTS, sortie du système éducatif depuis plus de 2 ans. Les personnes n'ayant pas atteint ce niveau d'étude peuvent demander une validation d'acquis pour intégrer la formation (3 ans minimum d'expérience professionnelle requise).

Cette formation s'adresse aux salariés travaillant dans le domaine de la comptabilité ou de la finance, ou dans le secteur de la banque ou de l'assurance, à des niveaux de responsabilité intermédiaire, et souhaitant évoluer vers des fonctions d'encadrement. Elle s'adresse également aux personnes en reconversion professionnelle.

CALENDRIER

RENTRÉE : septembre 2019

RYTHME : de septembre à juin (des dispenses seront accordées selon l'expérience du stagiaire en formation continue). Chaque stagiaire poursuit son activité professionnelle (les demandeurs d'emploi doivent effectuer un stage en entreprise d'une durée de 4 mois de juin à septembre)

Conditions d'admission

Le candidat doit faire parvenir un dossier détaillant son parcours, ses expériences professionnelles et sa motivation. Ce dossier sera éventuellement complété par un entretien. La sélection sera effectuée après prise en compte du mérite académique, des prérequis nécessaires et du projet professionnel. Il est recommandé de rencontrer au préalable la responsable de la formation continue qui vous orientera, en fonction de votre projet professionnel, vers les formations les plus adaptées à votre situation.

Pour les candidats de nationalité étrangère, la maîtrise du français sera évaluée lors de l'entretien préalable avec le service formation continue.

Coût de la formation

Plan de formation ou CIF : 7 813 €

A titre individuel : 4797 €

Frais de dossier VAP si nécessaire : 110€ (en activité professionnelle) - 30€ (demandeur d'emploi).

Unités d'enseignement

Remise à niveaux	Droit patrimonial de la famille - Ingénierie sociale - Communication	66h
Choix et gestion d'actifs	Investissement sur les marchés financiers - Autres investissements	36h
Droit du patrimoine privé	Droit patrimonial approfondi - Sociétés civiles	69h
Gestion internationale des patrimoines	Fiscalité - Droit international	48h
Pratique de la gestion de patrimoine	Transmission - Communication et environnement professionnel	102h
Patrimoine du dirigeant	Transmission de l'entreprise - Les situations de crise - Statut du dirigeant	117h
Grand oral de synthèse	Anglais	3h
Relations professionnelles	Mémoire - Projet (méthodologie)	9h

60 ECTS - Heures sur l'année 450h